



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **P+M Mont Choisy Sàrl**, Chemin de Cocagne 33, 1030 Bussigny-Lausanne
2. Déclaration de faillite: 04.07.2013
3. Suspension de faillite: 17.12.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.01.2014
5. Avance de frais: CHF 1'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but l'exploitation d'une station-service avec shop et cafétéria; la société pourra également exploiter d'autres stations-service et exercer toutes autres activités en la forme commerciale, achat, vente de tous produits, notamment liés à la gastronomie et à l'alimentation, issus de l'agriculture biologique et éco compatibles (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de Lausanne
021/316 65 02
1014 Lausanne Adm cant

01251547

